

Infor(U)mation Conseil général du 20.03.2024

Après une belle introduction du nouveau président Monsieur R.Mamie (PVN) pour cette dernière législature du CG actuel, ce dernier en a profité pour remercier les trois précédentes et précédents président·e·s des dernières législatures.

Le crédit d'engagement pour l'aménagement d'une zone de détente au Prés-Guëtins a été accepté à l'unanimité.

Le PVN combat l'entrée en matière en se basant sur la non-consultation de la CoFi comme annoncé dans le texte de révision proposé. Les yeux d'épervier d'Alain Guillaume (FOR) sont mis en avant par le président de la CoFi pour avoir attrapé le lièvre en pleine course. En effet, un débat pour la révision partielle du règlement d'organisation a été mené par les membres de la CoFi lors d'une séance extraordinaire. Mea Culpa du président de la CoFi pour répondre au PVN : une proposition d'amendement par l'un des partis serait la solution, selon ce dernier.

Amendement d'Alain Guillaume (FOR) : modification de la compétence du CM afin d'éviter que le CG perde en attrait et en pouvoir décisionnel. La qualité de l'amendement est soulignée ainsi que celle de la plume de son auteur. Le PLR, l'UDC et le PS partagent l'avis du groupe Forum. Le CG accepte à l'unanimité l'amendement de Forum et préavise favorablement la révision du règlement d'organisation amendé.

Plusieurs questions des différents partis sont ensuite posées à Karim Michel (CM FOR) à propos des installations photovoltaïques ainsi que l'éclairage nocturne en vieille ville pour les noctambules.

Pour le reste, nous vous laisserons la liberté de consulter le procès-verbal afin de découvrir les différentes motions et interventions parlementaires.

Damien Althaus, au nom de Forum Neuvevillois
#icibatmoncoeur